

Droit au logement, un radicalisme de façade

Si la lutte contre le mal-logement n'a pas commencé en France avec l'association Droit au logement (qu'on songe aux hygiénistes, à Georges Cochon ou à Henri Sellier), elle a réussi à occuper le devant de la scène en bénéficiant du soutien sans faille des médias dominants.

En consultant Internet, nous avons pu trouver ici et là quelques critiques éparses sur ladite association, mais rien de conséquent, exception faite d'un article publié par des camarades de la revue *Cette semaine*.

Occasion nous est donc donnée de combler cette lacune en exhumant nos archives.

Officiellement, Droit au logement (DAL) a été fondé en octobre 1990, à la suite de l'occupation du square de la Réunion à Paris par des familles mal-logées originaires d'Afrique subsaharienne.

Dans la prose de Jean-Baptiste Eyraud dit Babar, son inamovible dirigeant depuis seize ans (c'est sans doute ça la « démocratie citoyenne »), **le DAL est insidieusement présenté comme une structure forgée dans la lutte sans le consentement implicite du Pouvoir.**

C'est pourtant exactement l'inverse qui s'est produit ainsi qu'en attestent de longs extraits d'une brochure publiée en juillet 1991 par deux organisations maoïstes, le Groupe de prolétaires vers le communisme et Oser lutter Oser vaincre à l'origine du Comité des mal logés (CML).

Elle met en lumière le rôle de pompiers chargés de prévenir les incendies sociaux joué par l'abbé Pierre, le P « C » F et la L « CR » et permet de **comprendre comment le DAL a réussi un tour de passe passe en faisant dévier une lutte de classe en cause infra-humanitaire de proximité.**

Devenue introuvable, elle nous a été communiquée par des camarades Autonomes.

Les intertitres sont de la rédaction.

***Tu quoque fili !* Les « souteneurs » professionnels et le syndrome de Brutus. De l'abbé Pierre et des ses ouailles**

« Leur rôle, comme leur histoire et leurs pratiques constantes le démontrent depuis leur origine, est d'éviter qu'il (ne) se creuse un fossé entre le prolétariat et la bourgeoisie, fossé qui s'il s'accroissait la mettrait en danger. 1945 : le pays est prêt à être reconstruit (...) Dans ce contexte de restrictions, de rationnement, de précarité absolue que connaissait des centaines de milliers de prolétaires, des luttes et des mouvements sociaux apparaissent, qui connaîtront leur apogée et finalement leur écrasement dans les années 1951-1958. Au milieu de tous ces prolétaires, qui soit tentent de s'organiser et de lutter, soit se replient dans une soumission à la fatalité (...) de la misère, **l'abbé Pierre et ses compagnons viennent se vautrer dans la misère (...). En faisant appel à des valeurs réactionnaires considérées comme nobles telles que la rédemption par le travail, le libre arbitre, la bonté et le pardon,** ils organisent des « déshérités ou laissés-pour-compte » toujours de sexe masculin et sans attaches familiales, dans des communautés autarciques (...) coupées de la réalité sociale. Ce sont ces communautés qui leur permettent de structurer des zones de survie en 1954, dans les environs immédiats des quartiers les plus dévastés et touchés par la crise (...) appelant la bourgeoisie, les classes moyennes et les ouailles de toutes les paroisses à soulager un peu de misère afin d'éviter l'explosion. (...) Auparavant, certains travailleurs mal-logés (avaient eu) connaissance de l'ordonnance du 19 octobre 1945 instituant le droit de réquisition des logements vacants au profit des sans logis (...). Des militants audacieux (...) permirent à plus de 5 000 familles de se reloger à Marseille, Nice, Rouen, Angers. (...) L'hiver était rude, **l'abbé veillait, et le problème du nécessaire logement des travailleurs ne se posait plus en termes de structures économiques à bouleverser.** La petite bourgeoisie et la bourgeoisie n'avaient plus à craindre qu'une révolte des gueux ne leur ôte leurs privilèges. **C'est (...) dans le même sens que l'abbé et sa logistique sortirent de leur retraite au moment de l'occupation du square de la Réunion. L'objectif en était (...), comme à l'accoutumé, de briser, de noyer ou de marginaliser**

la lutte de classe impulsée par le Comité des mal-logés (...) pour prendre la direction médiatique et politique de celle-ci (...). »

Tu quoque fili ! Les « souteneurs » professionnels et le syndrome de Brutus. Du Parti « communiste » français, de la CFDT et des trotskystes

Quant au Parti « communiste » français, les militants du Groupe de prolétaires vers le communisme et d'Oser lutter Oser vaincre à l'origine du CML écrivent : « Il est prêt à lutter avec les gens dont la défense des intérêts immédiats est conciliable avec la logique capitaliste à Paris et en banlieue : l'aristocratie ouvrière, la petite bourgeoisie et même les classes moyennes. Il craint (...) que l'extension de l'Autonomie ouvrière et ses formes d'actions n'atteignent les municipalités qu'il gère.

C'est pour cela (qu'à) Paris, il soutient les occupations et réquisitions et qu'à Ivry, Saint-Denis, Champigny, Bagnolet, etc., **il étouffe ou condamne les mal-logés qui s'auto organisent** (préférant qu'ils soient encadrés par son satellite, la Confédération nationale du logement, NDLR). Témoin, l'exemple récent de la réquisition de HLM à Bagnolet le 16 mars 1991. Le PCF, bien que prévenu par une diffusion de tracts de la « manifestation prière » (« Mon dieu, donnez-nous des logements ») à laquelle il avait appelé et (qu'il) avait organisé avec la clique de l'abbé Pierre devant Notre-Dame (!!!), non seulement ne viendra pas soutenir les travailleurs occupant cinq appartements, mais de plus critiquera vertement (...) cette action. »

Pour sa part, la Confédération française démocratique du travail (autres bondieusards de gauche, NDLR) servira « de courroie de transmission au PS dans la lutte afin d'orienter celle-ci dans une bagarre contre Chirac pour dédouaner le gouvernement. »

Si étroite que fut la place dans ce panier de crabes, les disciples de Trotsky ne voulurent pas demeurer en reste : « Parce que la LCR détermine ses activités en fonction de la politique des grandes organisations réformistes (PS, PCF), elle a privilégié une unité de partis et d'associations de « gauche » au détriment de l'unité des concernés eux-mêmes (...). »

Le décor étant en place, ne restait qu'à créer le DAL.

Naissance du DAL ou comment s'en remettre à l'Etat sans l'air d'y toucher

« De l'aveu même de militants indécis au moment de la création de cette structure, les locaux (...) présentent tous les aspects d'un bureau d'aide sociale. On retrouve bien là les pratiques sécurisantes mais ô combien déresponsabilisatrices qui avaient déjà eu cours au 67, rue des Vignoles, à des fins très précises : **déposséder les travailleurs de leurs possibilités d'organisation autonome dans la lutte en leur faisant prévaloir que la confiance aveugle en des gestionnaires de dossiers « ayant le bras long » leur fera faire l'économie de cette lutte et de la construction d'un rapport de force (...).** Quelques techniques utilisées et que nous avons pu vérifier à maintes reprises : faire croire aux gens que le CML n'existe plus, ou bien que le DAL et le CML c'est la même chose. »

Le ver était dans le fruit et le travail de sabotage planifié dans le CML avait été entrepris de longue date : « Certains membres du DAL menaient un travail politique en son sein depuis plus d'un an afin de s'allier aux organisations traditionnelles pensant que cela ferait plus de poids auprès des autorités pour l'obtention des logements dont ils avaient besoin (...). »

Le DAL adoubé par l'Etat

En cette fin d'année 1990, le DAL, créé pour « aider les mal-logés à s'organiser pour accéder au logement, faire appliquer les lois qui leur sont favorables car elles existent (« loué soit l'Etat bourgeois ! », NDLR), et inciter les pouvoirs publics à mener une politique de logement cohérente, réaliste et digne » (1) (c'est-à-dire acceptable pour les propriétaires et les bailleurs capitalistes dits

sociaux, NDLR), se place d'emblée comme un interlocuteur du Pouvoir, une espèce de laboratoire d'idées (de « gauche » bien sûr) pour accompagner l'Etat, pas le combattre.

Celui-ci en lui sera bientôt reconnaissant.

Témoignage des militants du CML : « Le Comité des mal-logés se fera expulser d'une permanence dans le 19^{ème} (...) en octobre 1990 et (...) devant la mairie du 18^{ème} en décembre (...) après les relogements des familles occupant la place de la Réunion, dans l'indifférence la plus totale malgré le froid. Une permanence d'assistance sociale (le DAL) et une grève de la faim d'une pauvre démunie attireront par contre les organisations et l'honneur de la presse. »

Cette partialité connaîtra son point d'acmé avec le battage médiatique orchestré autour de l'occupation d'un bien vacant de la Compagnie générale de développement immobilier le 18 décembre 1994 rue du Dragon à Paris.

Il est vrai que toute la racaille catho-humanitaire de gauche (de monseigneur Gaillot à *Libération*) avait été conviée à cette grande messe de la « solidarité ».

Du reste, les passerelles entre la gauche associative et les milieux catholiques et protestants (ATD Quart monde, CIMADE et compagnie) ne se sont jamais démentis.

Logique, quand le slogan « Tous ensemble » popularisé par le DAL et consorts n'est *in fine* que la transposition laïque d'« Aimez-vous les uns les autres ».

Puissent les militants du DAL, fantomatiques au demeurant, avoir l'honnêteté intellectuelle de s'égosiller en criant : « Bourgeois, prolétaires, tous citoyens, même combat ».

En cette année 1994, Jean-Baptiste Eyraud et les siens se trouvent donc en situation de monopole sur le front du mal-logement vis-à-vis des pouvoirs publics, satisfaits de s'être débarrassés des trublions du CML.

Le Pouvoir s'accommode fort bien du DAL, de ses épigones et de leur logique para-étatique, le socialiste Michel Neyreneuf déclarant dans le cadre du conseil d'arrondissement du 18^{ème} arrondissement de Paris le 20 mars 2006 : « Puisque j'ai la parole, je me permets de vous informer que nous avons dû interrompre le Conseil de quartier de la Chapelle Marx Dormoy de mardi dernier au bout d'une heure, suite à une intrusion de ce noyau d'individus (le Comité des mal-logés en colère, NDLR) accompagnés de quarante personnes (...) **Il ne s'agit pas du CAL** (les Comités actions logement dirigés par une trotskyste, NDLR) **ou du DAL, qui sont des associations responsables**, mais de simples collectifs. »

CQFD.

Le DAL, une organisation indépendante...des mal-logés

Fort de quatre salariés et disposant d'un local spacieux dans un quartier huppé de la capitale (dans une voie nommée par antiphrase rue des Francs-Bourgeois), le DAL vit principalement des subventions qui lui sont allouées par Emmaüs, la Fondation de France, etc., etc.

Bien évidemment, cette manne vaut contrepartie : le DAL s'abstient de toute critique concernant ces professionnels du charité business.

En veut-on un exemple qu'on mentionnera l'épisode de l'incendie d'une résidence du boulevard Vincent Auriol à Paris dans la nuit du 25 au 26 août 2005 qui se solda par la mort de 17 personnes.

Le DAL, d'habitude si prolix quant à la lutte contre l'insalubrité, sera « étonnamment » réservé dans ses propos et ce malgré l'ampleur du drame : pas un mot pour désigner les responsables – c'est donc la fatalité !, – silence radio concernant les loyers de 400 euros perçus pour des logements pourris.

A cela, plusieurs raisons : l'immeuble vétuste était la propriété de France Europe Association, bailleur d'Emmaüs, lui-même bailleur de fonds du DAL et de ses amis (l'autoproclamé Groupe de soutien aux immigrés – bien blanc et propre sur lui – etc.).

Cerise sur le gâteau (brûlant il est vrai) : **les mal-logés avaient été placés dans cette résidence insalubre suite au campement organisé quinze ans (!) plus tôt par le DAL quai de la Gare**, la structure de Jean-Baptiste Eyraud se targuant alors d'une victoire...pour mieux asseoir sa légitimité sur le CML.

Si victoire il y a eu, c'est d'abord celle du Pouvoir capitaliste qui a réussi à se débarrasser du CML en assurant la promotion du DAL.

C'est ensuite celle du DAL qui a trouvé dans cet épisode matière à construire son propre mythe.

Autres bénéficiaires de cette juteuse opération : **la fondation Emmaüs qui a joui d'une manne providentielle de locataires piégés par des baux quasi-emphytéotiques, nombre d'entre eux ne pouvant espérer quitter cet immeuble miteux à défaut de titres de séjour ou de revenus assez élevés.**

Epargnés par la critique, adeptes du « christianisme social », les amis de monsieur Eyraud peuvent dormir sur leurs deux oreilles bénies, « comme à Mantes la jolie, où les HLM Emmaüs du domaine de la Vallée sont à ce point déglingués - moisissures, chauffage en panne, ventilateurs cassés, malfaçons diverses, factures EDF exorbitantes - que les locataires ont menacé de bloquer le paiement des loyers » ainsi que le rapporte le journal marseillais *Ce qu'il faut détruire* dans son édition de septembre 2005 à propos du très subversif **Martin Hirsch, ami de Babar nommé Conseiller d'Etat par le décret du 23 mars 2006.**

Plus drôle encore : interrogé par un internaute sur le forum du *Nouvel Observateur* quant à l'habitabilité des squats ouverts par le DAL, Jean-Baptiste Eyraud répondra avec un aplomb déconcertant le 9 septembre 2005 : « Les immeubles que nous réquisitionnons de temps en temps sont en excellent état. »

Quand on sait que **le squat du 21, rue du Maroc ouvert par le DAL en 1996 (et où il ne mettra que rarement les pieds, son agent du trésor étant parti avec les cotisations des adhérents) menaçait de s'écrouler** avant l'expulsion du 16 septembre 2005...

Les photographies que nous publions dans ce numéro parlent d'elles-mêmes...

Un rappel : une brochure jadis publiée par des camarades portait pour titre : *Babar, ça trompe énormément*. Il eut été salutaire qu'elle fût à nouveau diffusée...

Calomnie, diffamation de militants ultras ? Nous mettons quiconque au défi de prouver que les faits avancés sont pure invention.

Quant aux squatters africains installés dans un immeuble haussmannien de la rue de Maubeuge par le DAL, ils écriront à Jean-Baptiste Eyraud en termes peu amènes, lui demandant le sens de tout cela...en attendant vainement une réponse.

Le DAL : un analyseur institutionnel entre diversion et revendications anti-populaires

Plusieurs **revendications du DAL complaisamment relayées par la presse de marché et l'extrême gauche recentrée**, ont bénéficié d'une large publicité. Trois d'entre-elles nous intéressent particulièrement.

La première, « **Un logement, c'est un droit** » est franchement cocasse.

Non seulement, elle témoigne, s'il en était besoin, du caractère éminemment réformiste du DAL (sa référence au droit bourgeois), mais surtout elle **signifie en dernière analyse, dans une société où la bourgeoisie s'engraisse de la rente foncière** : « **Un loyer, c'est un dû** ».

Un logement c'est un droit, un loyer, c'est un dû.

Quant à la seconde, « **Pas d'expulsion sans relogement** », elle est on ne peut plus claire : **le DAL est pour les expulsions**, si les « ménages » (pour emprunter un vocable aux économistes de l'INSEE) sont relogés.

Suprême hypocrisie populiste (subtile il est vrai), **le slogan relatif au relogement des expulsés permet de faire l'économie d'une lutte politique contre les raisons pour lesquelles les familles de travailleurs/chômeurs sont étranglées par des loyers impayables et impayés tout en renvoyant la balle vers les collectivités locales, les services déconcentrés de l'Etat, etc.**

En clair, la planche de salut des mal-logés se joue entre les passes d'armes fictives entre le DAL et l'Etat bourgeois, ce dernier ayant vocation, sous la pression, à résoudre le problème qu'il a lui-même créé...

Tout est affaire de gestion : votons à « gauche ».

Mamadou et Fatoumata auront beau être expulsés de Paris, relogés en Seine-Saint-Denis, où toujours dans la mouise, ils seront de nouveau jetés à la rue, peu importe : le DAL pourra pavoiser dans *Le Parisien*, *Libération* et autres torchons populistes. De quoi s'assurer pléthore d'adhésions...

Un commerce, fusse t-il celui de la misère, voyez-vous, ma bonne dame, ça se gère !

Le DAL appelle enfin à la construction de logements sociaux. Par « logements sociaux » (**un logement peut il être autre chose que « social » ?**), il faut entendre des petits immeubles collectifs à l'architecture « innovante », des « maisons de ville » avec alignement de façade intégrées au tissu urbain ancien, des groupes de pavillons organisés autour de patios...bref un aménagement esthétique du droit inaliénable du propriétaire à frapper à la porte et réclamer son dû.

Le DAL, une association qui se lézarde

Depuis quelques années, la situation du mal logement revêt une telle acuité que **même une association de collabos comme le DAL est débordée.**

Ont ainsi fleuri à Paris plusieurs organisations, Comité des mal logés en colère, Comités actions logement, etc., qui convoitent les dividendes de cette poule aux œufs d'or.

Malheureusement, de toutes celles dont nous avons lu les communiqués, aucune ne pose la **seule question qui vaille: est-on oui ou non pour la collectivisation du sol et de l'immobilier ?**

La raison en est simple : elles sont toutes dirigées par **des éléments de la petite bourgeoisie parisienne** qui se servent du mal logement pour asseoir leur carrière de **professionnels de la représentation** en se posant comme « partenaires » incontournables des édiles locaux ou, dans le meilleur des cas (c'est dire !), projettent leurs fantasmes gauchistes sur les mal-logés en espérant un retour des « luttes urbaines » qui se sont avérées stériles dans les années 70.

Comme l'écrivait Engels il y a plus de cent ans déjà dans *La question du logement* : **« Les foyers d'épidémies, les caves les plus immondes, dans lesquelles nuit après nuit le mode de production capitaliste enferme nos travailleurs, ne sont pas éliminés, mais seulement... déplacés ! La même nécessité économique les fait naître ici comme là. Et aussi longtemps que subsistera le mode de production capitaliste, ce sera folie de vouloir résoudre isolément la question du logement ou tout autre question sociale concernant le sort de l'ouvrier. La solution réside dans l'abolition de ce mode de production, dans l'appropriation par la classe ouvrière elle-même de tous les moyens de production et d'existence. »**

(1) Droit au logement, *Le logement : un droit pour tous*, Le cherche Midi, 1996, p. 125

Pour aller plus loin sur la question du logement :

BUTLER R. et NOISETTE P. *De la cité ouvrière au grand ensemble. La politique capitaliste du logement social, 1815-1975*. Paris : François Maspero, 1977. 193 P. Petite collection Maspero 189.

GUERRAND R.-H. *Propriétaires et locataires : les origines du logement social en France (1850-1914)*. Paris : Editions Quintette, 1987. 352 p.

FLAMAND J.-P. *Loger le peuple. Essai sur l'histoire du logement social en France*. Paris : La Découverte, 1989. 369 p. Collection Textes à l'appui.

<http://urbapol.free.fr>